



La Soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

27 mars 2001

Numéro 61



Un impact dans le budget? Ça reste à voir

Le prochain budget étant sous presse au moment de la rencontre de cet après-midi, nous avons largement fait porter la rencontre avec le premier ministre et ses collègues sur la nécessité d'une stratégie encadrée par une loi.

Par ailleurs, on nous dit qu'il y aura des annonces substantielles dans le budget de jeudi. Reste à voir dans quelle mesure elles répondront à nos demandes budgétaires et de quel angle d'approche de la question de la lutte à la pauvreté elles témoigneront.

Il faudra donc analyser attentivement ce budget et continuer de réclamer les mesures que nous proposerons qui n'y figureront pas. Nous ferons de notre mieux pour vous aider à faire la part des choses là-dessus. D'où l'importance d'avoir bien en main la plate-forme budgétaire et les outils d'analyse du budget jeudi. Retenez cette phrase de Jean Rochon : «Le budget, peu importe ce qu'il y a là-dedans, ça va être un début!» Il faudra maintenir la vigilance.

Des écoutes collectives à profusion!

Quelle surprise de voir les annonces d'écoutes collectives se multiplier à mesure de vos appels, fax et courriels. Vous trouverez la liste au verso. Nous avons beaucoup de fierté cet après-midi à montrer cette liste à nos interlocuteurs et interlocutrices. Tout ça n'est sûrement pas étranger aux résultats de cet après-midi.

Par l'équipe du Collectif

**Rencontre avec Bernard Landry, Jean Rochon
et Nicole Léger**

Changement de ton dans le discours gouvernemental! Verrons-nous des résultats dans le budget de jeudi?

Bonsoir tout le monde! Ce sera un bulletin bref et rapidement ficelé, mais nous tenions à vous donner les nouvelles de notre rencontre d'aujourd'hui avec le premier ministre, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion. En plus bravo! : il va y avoir un minimum de 17 écoutes collectives du budget dans autant de régions et sous-régions. C'est un exploit dont vous trouverez le calendrier au verso.

Bon, alors cette rencontre au cabinet du premier ministre? Nous en jugerons sur le sérieux jeudi lors du budget et dans le cours des prochaines semaines, mais tout de même nous avons entendu un premier ministre nous dire : «Nous ne sommes pas réfractaires à aller plus loin avec votre principe de loi cadre.» Puis, «le contenu d'une loi cadre ne nous rebute pas». Et «il y a des choses à discuter dans votre projet, mais ça vaut la peine d'en parler.» Nos interlocuteurs ne sont pas totalement convaincus en partant à l'idée, mais pour une première fois, ils et elle acceptent d'en parler sérieusement. C'est donc un dialogue structuré qui est convenu, où nous allons débayer le terrain et voir si on peut converger au plan de l'approche suffisamment pour se rendre ensuite à un débat public. Ce qui veut dire à la fois un débat sur la pertinence d'une loi cadre pour encadrer une stratégie, un débat sur les principes et objectifs et un débat sur les moyens. Il y a donc, du moins dans le discours, un renversement par rapport à l'attitude des mois précédents : le gouvernement est prêt maintenant à examiner la possibilité à son mérite. Pourquoi ce changement de cap? Faites votre évaluation. Quoi qu'il en soit, nous avons posé quatre conditions à un tel dialogue : 1. que le gouvernement soit sérieux à envisager une stratégie globale impliquant l'ensemble des ministères, 2. qu'il mette les ressources à la hauteur des ambitions, 3. qu'on voit des signes de cette volonté dans le prochain budget, et 4. que le fait de commencer une discussion sur la loi cadre ne retarde pas l'action tant sur des mesures urgentes que sur des aspects où c'est possible d'agir maintenant.

Il faudra maintenant le voir pour le croire. Tout ça va commencer par une rencontre technique où nous allons nous entendre sur une façon de procéder. Nous allons faire rapport à la rencontre du Collectif, mercredi prochain le 4 avril. Et bien sûr on vous reviendra plus amplement là-dessus... à tête reposée.

Les écoutes collectives du budget à travers le Québec *le jeudi 29 mars*

Sherbrooke. À 15:15 au Centre communautaire, 187 rue Laurier, salle 214. Sherbrooke. Pour information : Line Marcoux (819) 829-3822.

St-Hyacinthe. À 16:00 à l'Évêché de St-Hyacinthe, 1900 rue Girouard Ouest. St-Hyacinthe. Pour information : Jean-Paul St-Amand (450) 773-8583.

Laurier- Station. À 15:30 au CLSC Arthur-Caux, 135 de la station. Laurier-Station. Pour information : Mario Bélanger (418) 728-3216.

Laval. À 16:00 à la Corporation de développement communautaire de Laval, 1450 boulevard PieX. Laval. Pour information : Élane Jolin (450) 978-2388.

St-Hubert. À 15:30 à l'Église de la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, 3780 rue Grande-Allée, salle E. St-Hubert. Pour information : Jacques Morin (450) 679-1100.

Rouyn. À 16:00 à l'Hôtel Albert, 84 rue Principale. Rouyn. Pour information : Céline Turcotte (819) 764-4812.

Arvida. De 14:30 à 17:30 au Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida (SNEAA), 1932 boulevard Mellon. Arvida. Un goûter sera servi. Pour information : Lise Filteau (418) 549-2754.

Québec. À 15:00 au Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, 165 rue de Carillon, local 327. Québec. Pour information : Serge Petitclerc (418) 524-5064.

Hull. À 15:00 au local de Centraide, 74 boulevard Monclair. Hull. Pour information : Guy Boulanger (819) 776-3906.

Trois-Rivières. À 15:00 au Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire de Trois-Rivières (COMSEP) à la salle Irène Genest au 749 St-Maurice. Trois-Rivières. Pour information : Diane Barrette (819) 691-4049.

Victoriaville. À 16:00 au Vieux St-Pierre, 2A rue St-Pierre. Victoriaville. Pour information : Michel Dumais (819) 758-5801.

Lévis. Écoute collective en différé de 17:00 à 19:00 à la Maison des Aîné-e-s, 10 rue Giguère. Lévis. Pour information : Christiane Lagueux (418) 838-6910.

Rimouski. À 15:00 à l'Église St-PieX, 373 rue Cathédrale. Rimouski. Pour information : François Bisson (418) 724-6908.

Montréal. De 15:00 à 18:00 au Centre St-Pierre, 1212 rue Panet (MétroBeaudry), salle 200. Montréal. Un goûter sera servi. Pour information : Patrick Alleyn (514) 524-3561.

St-Jérôme. Écoute collective en différé (Date, heure et lieu à confirmer). Pour information: Jocelyne Lauzon (450) 438-4197.

Rivière-du-Loup. Écoute collective en différé à 19:30 au Centre communautaire du Vieux-Manège au 26 rue Joly. Rivière-du-Loup. Pour information : Raymond Cadrin (418) 867-2642.

Plessisville. Écoute collective en différé de 11:00 à 14:00 à la Soupe Populaire, 1657 rue St-Louis. Plessisville. Pour information: Robert Plante (819) 362-6301.

Joliette. Écoute collective en différé à 13:30 chez les Soeurs St-Coeur, 360 rue St-Louis. Joliette. Pour information : Diane Gauthier (450) 752-1999.



**Collectif pour une loi sur
l'élimination de la pauvreté**
C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5
www.pauvrete.qc.ca

Tél.: (418) 525-0040 / Fax: (418) 525-0740

Courriel: pauvrete@clc.net

Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon
dans la Basse-Ville de Québec.